

dial

diffusion de l'information sur l'Amérique latine

43 TER, RUE DE LA GLACIÈRE - 75013 PARIS - FRANCE - TÉL. (1) 43.36.93.13
FAX (1) 43.31.19.83
CCP 1248.74-N PARIS - Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Hebdomadaire - n° 1588 - 2 mai 1991 - 3,5 F

1492
* 1992

D 1588 AMÉRIQUE CENTRALE: 1er CONGRÈS D'ORGANISATIONS INDIENNES

Dans le cadre du 5e centenaire de 1992, nous poursuivons la publication des déclarations des divers mouvements indiens d'Amérique latine (cf. DIAL D 1543). Il s'agit ici du 1er Congrès des organisations indiennes d'Amérique centrale, du Mexique et du Panama, réuni à Panama-Ville les 17 et 18 mars 1989. Le congrès a, au terme de ses travaux, adopté la déclaration finale ci-dessous. Texte publié dans la revue de Madrid *Indigenismo*, n° 9, de mars 1990.

Note DIAL

DÉCLARATION FINALE DU 1er CONGRÈS DES ORGANISATIONS INDIENNES D'AMÉRIQUE CENTRALE, DU MEXIQUE ET DU PANAMA

Réunis pour le Congrès des organisations indiennes d'Amérique centrale, du Mexique et du Panama, tenu dans la ville de Panama les 17 et 18 mars 1989, nous déclarons ce qui suit:

Le retard, la misère, la discrimination, la répression et l'exclusion ont été les constantes de la vie de nos peuples. Des faits auxquels nous avons riposté par la résistance au plan local, régional et international depuis l'époque de la conquête jusqu'à aujourd'hui.

En dépit de la constance et de l'opiniâtreté de nos luttes, nous avons assisté à l'usurpation de nos terres et à la volonté d'anéantissement total de nos sociétés et de nos formes de vie communautaires. Aujourd'hui notre mouvement définit ses racines et se dresse pour présenter ses revendications historiques et actuelles en vue d'un changement de ces sociétés injustes, ethnocidaires et destructrices qui portent constamment atteinte à nos droits individuels et sociaux. Comme nouvelles générations de peuples indiens en lutte, nous reconnaissons être parvenus à un stade de maturité dans nos mouvements qui nous rend capables de faire tomber les obstacles s'opposant à l'avancée, à l'unité et à la libre détermination de nos peuples. A ce stade nous nous appuyons aussi bien sur les éléments communs à notre lutte indienne que sur les éléments qui nous sont communs avec les milieux exploités et anti-impérialistes, avec lesquels nous avons établi des liens et passé des alliances pour la recherche de solutions appropriées et définitives, conformément aux conditions propres à chaque pays et sur la base de nos justes exigences de libre détermination de nos peuples.

Cette nouvelle phase de nos luttes exige de nous que nous nous organisions et que nous fassions des propositions politiques sérieuses. Pour cela, comme Congrès des organisations indiennes d'Amérique centrale, du Mexique et du Panama, nous proposons un programme d'action destiné à combattre toute forme d'exploitation, d'oppression, de discrimination, de colonialisme, de néo-colonialisme et d'impérialisme, sur la base de principes de combat, d'unité, de solidarité et de libre détermination de nos peuples

D 1588-1/3

et de nos sociétés. Dans ce cadre, nous affirmons que nous sommes en condition d'offrir une vision du monde et de sa conduite sur la base d'autres valeurs que le mercantilisme et l'exploitation de l'homme par l'homme, et d'autres méthodes que la croissance et le développement économique par la destruction de la mère nature, mais bien sur la base des principes de la vie communautaire, de la solidarité et du respect mutuel.

C'est pourquoi une fois encore, comme peuples indiens, nous lançons un appel aux milieux exploités, populaires, démocratiques et anti-impérialistes de nos pays, dans le sens d'une relance unitaire du combat pour la libération nationale et sociale. Comme Indiens, nous sommes en condition d'offrir le meilleur de l'héritage combattif de nos ancêtres ainsi que notre action politique d'aujourd'hui, et nourrir ainsi d'indianité les causes populaires les meilleures.

Notre combat s'inscrit dans une perspective unitaire par rapport aux autres milieux populaires de nos pays et du continent. Nous nous y inscrivons, main dans la main, comme l'une des forces principales propres à susciter des changements substantiels dans nos sociétés nationales, et aussi à supprimer les conditions d'oppression ethnique dont nous sommes directement victimes. C'est nous Indiens en union avec nos frères exploités, qui devons nous assumer comme premiers gestionnaires et conducteurs de nos propres moyens de développement.

En fonction de ce qui précède, le Congrès des organisations indiennes met dans ses objectifs de lutte le renforcement du mouvement indien et de son unité au plan régional, continental et mondial, dans le respect de l'autonomie des organisations-membres, de leurs perspectives de combat et de la spécificité de leurs contextes nationaux.

Notre mouvement entend renforcer l'identité indienne de nos peuples et de leurs organisations, dans un projet commun de libre détermination, de reconnaissance de nos droits politiques, de total respect de nos droits individuels et sociaux, de défense et de récupération de nos territoires. Notre mouvement trouve sa cohésion dans la représentativité authentique de ses organisations et de leurs dirigeants, dans leur honnêteté, ainsi que dans l'indépendance du mouvement et dans la participation active des bases.

La maturité du mouvement indien exige de nous des définitions politiques de plus en plus claires. Parce que nous sommes soucieux de son avenir, nous nous donnons comme tâches immédiates la démocratisation du mouvement indien et sa remise sur le chemin de la souveraineté et de l'indépendance. En même temps nous voulons franchir une nouvelle étape dans nos luttes en recherchant les voies de l'unité avec les exploités et les opprimés, avec les milieux populaires, anti-colonialistes et anti-impérialistes, dans un projet unitaire de transformation conjointe de nos sociétés.

Le Congrès des organisations indiennes renouvelle et fait siennes les revendications des peuples indiens qui se battent pour leur autonomie, pour leur libre détermination et pour leur souveraineté. Il entend par là inaugurer de nouveaux rapports interethniques ainsi que de nouvelles relations avec les Etats sous le signe de l'égalité des droits; du respect de notre identité culturelle indienne; de la reconnaissance de nos droits inaliénables de propriété, de possession et d'usufruit de nos terres et autres ressources naturelles; de l'encouragement à une éducation formelle et informelle; et cela, dans toutes les instances et à tous les niveaux correspondant à nos cultures et à nos besoins économiques.

Le Congrès des organisations indiennes revendique également le droit de nos peuples à avoir et à gérer ses moyens d'information propres, ainsi qu'à avoir librement accès aux médias existants. Il renouvelle aussi la juste demande de nos peuples portant sur la liberté de pratique de leurs religions, sur une participation réelle et libre à la politique tant au sein des peuples indiens que dans les sociétés nationales, afin d'exercer leur droit à décider en matières nationales et spéciales qui les concernent directement; et cela, dans le respect absolu des décisions de nos peuples. Tout cela, dans un contexte

global de reconnaissance légale de notre existence indienne et sociale; dans le cadre de l'exercice du droit coutumier et traditionnel indien, comme source du droit en matière judiciaire, administrative et législative.

Comme peuples indiens nous réaffirmons et revendiquons nos droits à l'autodéfense indienne et sociale en cas d'agressions ou d'interventions mettant en danger nos droits à la libre détermination de nos peuples et de nos sociétés nationales.

Conformément à ces principes de lutte, le Congrès des organisations indiennes entend encourager et stimuler l'unité du mouvement indien, en instaurant et en renforçant des mécanismes propres à affermir des rapports de solidarité et de fraternité entre peuples indiens de la région et du monde, ainsi qu'avec les organisations de classe populaires et anti-impérialistes non indiennes, elles aussi en lutte pour la transformation sociale, contre le génocide, l'ethnocide et toutes les formes d'exploitation, d'oppression et de discrimination ethnique.

Le Congrès des organisations indiennes se déclare favorable à la lutte de nos frères exploités et opprimés, qui survivent héroïquement dans la situation conflictuelle de leurs pays; il se déclare solidaire des peuples et des Etats qui refusent les relations injustes entre pays pauvres et pays riches.

Le Congrès des organisations indiennes reconnaît et salue les efforts déployés par quelques pays de la région, et d'ailleurs, qui posent des actes politiques dans le sens de la pacification et de la détente en Amérique centrale; il souligne également les efforts accomplis par le Mouvement des pays non alignés dans son combat pour la paix, l'indépendance, le désarmement, l'égalité et la coopération internationale.

Le Congrès des organisations indiennes se déclare favorable au renforcement des relations entre les peuples, lesquelles doivent être régies par les principes de considération, de solidarité et d'aide mutuelle, dans le respect absolu des droits individuels et sociaux des peuples indiens, et des individus ou des peuples qui émigrent pour raisons politiques ou économiques.

Notre mouvement ratifie la demande juste et impérative du droit à l'autodétermination des Etats du continent et des autres peuples opprimés dans le monde, pour le choix de leurs systèmes politiques et sociaux, de leur type de développement économique et culturel, sans intimidation ni ingérence de la part d'autres Etats ou d'intérêts impérialistes. Notre mouvement ratifie également le respect du droit à l'indépendance réclamé par les peuples soumis à la domination coloniale, néocoloniale et impérialiste. Nous réaffirmons aussi notre soutien inconditionnel à toutes les luttes de libération nationale: lutte contre l'impérialisme, le colonialisme, le néocolonialisme, le fascisme, le sionisme et toutes les formes d'exploitation des peuples indiens et de discrimination envers eux.

Le Congrès des organisations indiennes se joint aux efforts faits au plan mondial contre la course aux armements et pour le désarmement nucléaire. Il rejette totalement et absolument toute domination impérialiste, colonialiste ou néo-colonialiste, ainsi que toute discrimination ethnique ou de classe, et toutes les formes d'occupation, de domination, d'ingérence ou d'hégémonie étrangère.

Le Congrès des organisations indiennes s'engage à mener et à propouvoir des actions pour démocratiser les relations internationales afin de permettre un développement libre et une véritable indépendance pour nos pays, garantie de ce développement. Il prend l'engagement d'orienter la lutte indienne sur l'objectif de l'instauration d'un système juridique international reconnu par tous les Etats et portant sur le droit à l'autonomie et à la libre détermination pour tous les peuples indiens du monde.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 365 F - Etranger 410 F - Avion Am. latine 480 F - USA-Canada-Afrique 450 F
Directeur: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL - Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN 0399-6441